



MICRO SBG

« La réussite n'a pas de secret. C'est le résultat d'une préparation, d'un travail acharné et de l'apprentissage par l'échec. » Colin Powell

ILS FONT LA SOBRAGA...

LES AGENTS SOBRAGA FORMES AUX PREMIERS SECOURS

Au cours de l'année 2024, 210 agents, toutes catégories confondues, ont été formés aux premiers secours par les Sapeurs-Pompiers. La formation intitulée « Equipier de Première Intervention » (EPI), s'est déroulée en deux sessions : de novembre à janvier, et enfin pendant le mois d'août, sur le site d'Owendo.

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- Être capable de coordonner une intervention de lutte contre les incendies ;
- Connaître le signal d'alarme, les cheminements d'évacuation et la conduite à tenir pour évacuer les locaux ;
- Être capable d'analyser les différents types de feux et de les éteindre avec les extincteurs appropriés à la situation.



HA BON !?

Animations RACINES 9 PROVINCES

Vous avez manqué les animations RACINES 9 PROVINCES, organisées le mois dernier ? Pas de panique, scannez le QR Code pour revivre en images cet événement qui a marqué la période de grandes vacances.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Journée mondiale de la protection de la couche d'ozone : 16 septembre 2024

La couche d'ozone est la partie de l'atmosphère située entre vingt et cinquante kilomètres d'altitude : on l'appelle la stratosphère. L'ozone de la stratosphère a pour principal rôle d'absorber la plupart des rayons ultraviolets dommageables sur le plan biologique et joue donc un rôle déterminant dans la structure de la température et de l'atmosphère terrestre.

Sans cette action filtrante, les UV pénétreraient librement l'atmosphère et atteindraient la surface de la terre. Toute chose qui pourrait provoquer des effets néfastes liés à une exposition excessive aux rayons, tels que la modification des l'ADN d'espèces vivantes.



Pour contrer l'amincissement de la couche d'ozone, plusieurs pays du monde se sont réunis pour signer des traités :

1. La Convention de Vienne

Entrée en vigueur en 1988, la Convention de Vienne est la première à établir des principes pour la protection de la couche d'ozone. Elle a été adoptée en réponse aux avertissements des scientifiques qui soulignaient que l'appauvrissement de la couche d'ozone représente un danger pour la santé humaine et l'environnement. Cette convention vise également à encourager la coopération internationale en facilitant l'échange d'informations scientifiques, techniques, socio-économiques, commerciales et juridiques pertinentes, sans pour autant imposer de mesures spécifiques aux signataires.

2. Le Protocole de Montréal

Faisant suite à la Convention de Vienne, le Protocole de Montréal, un accord international multilatéral sur l'environnement, est entré en vigueur le 1er janvier 1989. Son objectif principal est d'amener les pays membres à réduire, puis à éliminer totalement les substances responsables de l'appauvrissement de la couche d'ozone.

3. Les Amendements de Kigali

Les Amendements de Kigali au Protocole de Montréal, relatifs à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone ont été signés le 15 octobre 2016 par les différentes Parties. Ce traité international, entré en vigueur le 1er janvier 2019 a été conçu pour créer des droits, mais également des obligations sur le plan juridique pour les pays ayant signé le Protocole de Montréal.

En éliminant progressivement les substances qui appauvrissent la couche d'ozone, le Protocole de Montréal a mis la couche d'ozone sur la voie du rétablissement, atténuant également, par la même occasion, les changements climatiques.

LE BON PLAN DU MOIS : TOURNOI INTERSERVICES FABRICE BONATTI

Rendez-vous tous les dimanches au Stade FC105 d'Owendo pour soutenir votre équipe préférée et ne manquez pas la finale le dimanche 6 octobre 2024. C'est SOBRAGA qui gagne !

Nous souhaitons
un joyeux anniversaire à tous les natifs du mois de Septembre
Nous vous souhaitons le meilleur !



ESBIDJI GAME LA COUCHE D'OZONE

1. La zone de l'atmosphère dans laquelle se trouve la couche d'ozone est :

- a. La mésosphère
- b. La troposphère
- c. La stratosphère

2. La couche d'ozone protège la terre des rayons :

- a. X - b. Ultra-violet - c. Infra-rouge

3. Quelle est la principale cause de formation de la couche d'ozone selon le texte?

- a. La concentration maximale d'ozone à environ 30 km d'altitude
- b. L'association de molécules libres de dioxygène
- c. La dissociation de l'oxygène en un atome libre
- d. La dissociation du dioxygène sous l'action des rayons UV du soleil

4. Quelles sont les conséquences de la destruction de la couche d'ozone?

- a. Le réchauffement climatique s'accélère
- b. Les cancers de la peau augmentent.
- c. La vie peut continuer sans l'ozone

SOLUTIONS JEU D'AÔÛT

- 1. La levure
- 2. Lambic
- 3. L'ajoute de houblon pendant ou après la fermentation
- 4. 4000 ans avant J.C.

Les gagnants d'Août

Yves KOMBILA IBIATSY/ Stephane ANDEME/ Aubert Stephane YOMO/ Edem AKOUEDE EDOH
Chandrel MOUKETOU

Règle de participation :

Le présent jeu est ouvert à tous les agents SOBRAGA, SOVINGAB, SOBOLECO. Pour ce mois de septembre, 5 gagnants seront tirés au sort.

